

Conseil d'école 2

Date : mercredi 3 juillet à 9h00

Heure : De 9h00 à 10h00

Présents

M. Cosimo Calabrese	Proviseur
Mme Manal Adada	Proviseure adjointe-Censeure / Head of School (English section)
Mme. Liliane Sakr Mme Justine Chamas	Directrice de l'école élémentaire Directrice de l'école élémentaire
Mme. Reine Chahwan	Présidente des parents d'élèves
Mme Shereen Assaf	PYP Coordinator Primary School
Mme Elise Akiki	Coordonnatrice de langue arabe
Christelle Yaacoubian	Enseignante représentant l'école maternelle

Compte rendu :

- **Approbation du compte-rendu du CE du 10 novembre 2023** : approbation à l'unanimité
- **Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'école** : approbation à l'unanimité
- **Evolution des classes et des effectifs** : projection du tableau des répartitions pour la rentrée 2024 et de la carte de services.

3 classes sont dédoublées en section française : PS/MS/CE1 et une en section anglaise :GD2

Certaines classes sont en bord de dédoublement : CM1 à 27

Analyse : Le départ de certaines familles est justifié par l'augmentation des tarifs. Pas de départ pour une dissatisfaction académique. Le départ a été comblé par des arrivées des nouvelles familles.

- PYP updates :

- ✓ Professional development pour toute l'équipe et accompagnement.
- ✓ Finalisation du développement du programme et la réflexion
- ✓ Dossier est finalise pour la visite de l'IB

- **Pôle santé** : Orthophoniste et Psychologue continueront à faire partie de notre équipe. Cependant notre psychologue travaillera un jour de plus. Cette journée supplémentaire de présence sera commune avec la présence de l'orthophoniste sur l'établissement afin de croiser les regards sur certains élèves et participer aux cellules de veille

Les formations professionnelles des enseignants :

- ✓ PAP et PYP seront toujours offerts selon les besoins. Une enseignante sera concernée par le PAP 1 au second degré, 3 par le PAP consolidé
- ✓ Echanges et visites des classes entre collègues au sein de l'établissement. . Il s'agit d'observer sur ses heures libres des gestes professionnelles chez des collègues. Ce travail complète les formations à l'interne données par les coordonnatrices et les RPP.

NB : La répartition des élèves dans les sections est la décision de l'équipe de direction. Elles sont faites en prenant en compte la mixité et l'hétérogénéité des élèves. Il sera fait en sorte que chaque élève ait également des amis qu'il côtoie. Ces répartitions ne seront pas sujettes à discussion de la part des familles. Les enfants des personnels seront équitablement répartis dans les classes dédoublées.

- Bilan des projets réalisés 2023-2024 et perspective :

- **Les parcours éducatifs :** Projection d'un tableau récapitulatif par les RPP. Nous constatons qu'un grand nombre de projets ont eu lieu au CPFM cette année scolaire dans le cadre des parcours éducatifs. CF fichier à consulter

- Clubs périscolaires et ou sportifs 2024-2025 :

Renforcement des clubs sportifs. Il sera à nouveau proposé des clubs périscolaires aux familles et une aide aux devoirs.

- **Ecole maternelle :** Cantine. Fin du partenariat avec Casper and Gambini. Une maman d'élève, Mme. Dawalibi sera la nouvelle prestataire. Nous avons lancé un appel d'offre. Plusieurs compagnies ont répondu. Le groupe sélectionné remplissait tous les critères demandés par l'établissement. Des réunions de travail sont programmées.

-**Sorties scolaires et voyages :** un succès à tous les niveaux. Alors, Il faut maintenir ses actions. Collaboration avec le CPF de Beyrouth. Proposition de mettre en place une commission dans ce sens.

-Travaux d'été :

Acquisition de nouvelles classes et un bloc toilette pour les classes élémentaires section anglaise
En plus d'une rénovation de l'appartement au niveau 2 pour accueillir 4 classes de terminales et IBDP2

Transformer le parking d'en haut en terrain sportif extérieur, louer un parking pour les enseignants et assurer des navettes.

Extension des cours de l'école maternelle. Possibilité d'accès des élèves du cycle 2 dans les nouveaux espaces de récréation de la maternelle à étudier. A revoir les horaires de récréation pour ne pas gêner les cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école du 3 juillet se termine à 10h00.